

Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

Le Canada et l'Irlande facilitent la mobilité internationale des ingénieurs

Dublin (Irlande), le 27 février 2009 – Ingénieurs Canada a signé une entente de reconnaissance mutuelle avec Engineers Ireland au cours d'une cérémonie qui s'est tenue aujourd'hui à Dublin, en Irlande. Cette entente facilite la mobilité des ingénieurs, car elle permet aux ingénieurs titulaires d'un permis dans un pays d'obtenir assez facilement un permis dans l'autre pays et d'y travailler.

En vertu de cette entente, la désignation d'ingénieur au Canada (P.Eng., Eng. ou ing.) est reconnue équivalente à la désignation d'ingénieur en Irlande (CEng.) L'entente permet de la même façon aux ingénieurs irlandais d'obtenir un permis d'exercice dans les zones de compétence canadiennes, ce qui facilitera l'immigration des ingénieurs irlandais au Canada. Les personnes formées en génie à l'étranger qui ont obtenu leur titre d'ingénieur au Canada bénéficient des mêmes avantages de mobilité que les diplômés canadiens en génie. L'inscription sera également facilitée en vertu des conditions de l'entente.

« Cette entente profite à la profession d'ingénieur au Canada et en Irlande, déclare Chantal Guay, ing., P.Eng., M.Env., chef de la direction d'Ingénieurs Canada. Son élaboration démontre comment nos organismes professionnels peuvent collaborer efficacement pour renforcer les relations internationales. »

« Ce fut un honneur pour Ingénieurs Canada de recevoir la demande initiale d'Engineers Ireland visant l'établissement d'une entente de reconnaissance mutuelle entre nos deux pays, déclare Dick Fletcher, FEC, P.Eng., président d'Ingénieurs Canada. Cela prouve la reconnaissance internationale dont jouit la profession d'ingénieur au Canada. C'est un privilège de voir que nos deux systèmes d'inscription des ingénieurs, après avoir fait l'objet d'une analyse rigoureuse, se sont avérés équivalents. Je félicite Ingénieurs Canada et Engineers Ireland d'avoir pris les devants dans cette initiative importante. »

Étaient également présents à la cérémonie John Power, CEng., directeur général d'Engineers Ireland, et Jim Browne, CEng., président d'Engineers Ireland. L'entente a été élaborée en partie grâce au soutien financier du gouvernement du Canada dans le cadre du Programme de développement des marchés d'exportation du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international. Elle entrera en vigueur une fois ratifiée par les membres constituants d'Ingénieurs Canada, à savoir les douze ordres provinciaux et territoriaux qui réglementent la pratique du génie au Canada.

Ingénieurs Canada est l'organisme national regroupant les 12 ordres provinciaux et territoriaux qui réglementent l'exercice de la profession d'ingénieur et qui délivrent les permis aux ingénieurs du pays, actuellement plus de 160 000.

Ingénieurs Canada est le nom commercial utilisé par le Conseil canadien des ingénieurs.

- 30 -

Renseignements :

William Meyer
Gestionnaire, Communications
Ingénieurs Canada
613-232-2474, poste 249
will.meyer@ingenieurscanada.ca

Marie Carter, P.Eng.
Directeure, Affaires professionnelles et internationales
Ingénieurs Canada
613-232-2474, poste 245
marie.carter@ingenieurscanada.ca